

- Maroquinerie

Prototypiste Maroquinerie

CQP

NIVEAU DE QUALIFICATION

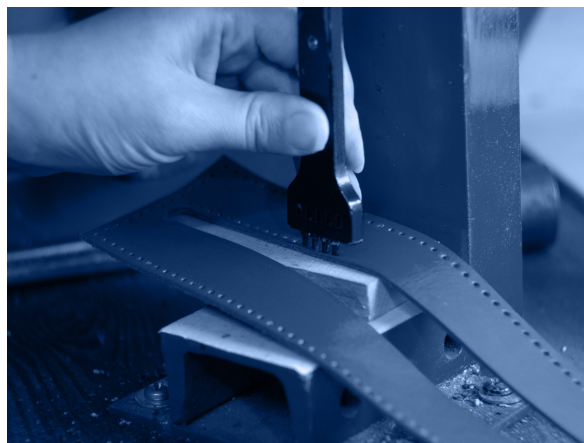
Niveau 4

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

18/12/2029

N° DE FICHE

RNCP39962



Missions

À partir d'un croquis, dessin, d'un cahier des charges ou d'un modèle, le prototypiste réalise des prototypes d'articles de maroquinerie (sacs, petite maroquinerie, articles de voyage et de sport, ceintures, bracelet-montre...). Il peut également participer à la fabrication de pièces uniques.

- Réalise l'ensemble des gabarits/patrons des éléments du modèle manuellement et au moyen de logiciels de CAO/DAO.
- Réalise la maquette de pré-prototypage et le prototype dans différents matériaux souples (cuirs, étoffes et autres matériaux) en tenant compte des critères de qualité, des contraintes techniques, fonctionnelles et esthétiques du modèle.
- Porte une attention constante à la faisabilité du modèle.
- Recherche, propose et valide, en collaboration avec le styliste et le client, des choix techniques, esthétiques, des solutions d'amélioration ou d'optimisation (qualité, rapidité et facilité d'exécution).
- Connait les contraintes et les impératifs techniques et économiques de production. Il peut participer à l'évaluation des coûts prévisionnels du prototype et de l'article.
- Formalise ou adapte les documents techniques (dossiers de définition) qui seront transmis pour la phase de mise au point de l'article (phase d'industrialisation) et la production en série.

Activités

- Analyse du modèle, recherche et formalisation des solutions retenues.
- Réalisation de la maquette en volume de pré-prototypage.

Métiers liés

- Prototypiste - maroquinier

CERTIFICATEURS

Fédération française de la maroquinerie
Commission paritaire nationale de l'emploi
et de la formation professionnelle (CPNEFP)
de la branche maroquinerie - Fédération
française de la maroquinerie (FFM)

CONVENTION COLLECTIVE

IDCC 2528 : Convention collective nationale
de travail des industries de la maroquinerie,
articles de voyage, chasse sellerie, gainerie,
bracelets en cuir

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Demandeurs d'emploi
- Publics éligible au contrat de professionnalisation

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience - VAE si la certification est active au RNCP



- Prototypiste - metteur au point
- Maquettiste
- Maroquinier-maquettiste



BC01 – Elaborer le dossier technique d'un article de maroquinerie

- Analyser le plan de collection en prenant en compte les nouvelles tendances, les matériaux et les nouveaux procédés de fabrication pour alimenter une base documentaire visant à constituer un dossier technique conforme à la collection et aux articles de l'entreprise
- Identifier et analyser les contraintes techniques et fonctionnelles du modèle afin de proposer des solutions techniques adaptées.
- Rechercher, formaliser, présenter et argumenter des solutions techniques afin de permettre la confection du prototype.

BC02 – Concevoir et valider la maquette de pré-prototypage d'un article de maroquinerie

- Mettre à plat un modèle, concevoir le patron et les gabarits afin d'obtenir les éléments constitutifs du modèle nécessaires pour réaliser la maquette de pré-prototypage.
- Réaliser la maquette de pré-prototypage afin de visualiser le modèle et effectuer d'éventuelles améliorations avant la phase de prototypage final.
- Vérifier, corriger, adapter la maquette de pré-prototypage, afin de s'assurer de la conformité de la maquette par rapport au modèle initial.

BC03 – Réaliser le prototype d'un article de maroquinerie

- Réaliser les opérations de coupe et de préparation des pièces constitutives du modèle afin de pouvoir procéder à l'assemblage et à la finalisation du prototype.
- Effectuer le montage et l'assemblage des pièces coupées et préparées constitutives du modèle afin d'obtenir le prototype.
- Présenter le prototype finalisé afin de faire valider les solutions techniques et apporter les améliorations nécessaires pour l'obtention du modèle final.

Modalités d'évaluation

Les évaluations sont organisées et conduites par l'organisme habilité en centre de formation et/ou en entreprise. Elles s'appuient pour chaque bloc de compétences sur les modalités suivantes : livret du candidat renseigné individuellement, questionnaire technique, travaux pratiques et entretien individuel.

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation

<https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/27115/556993>